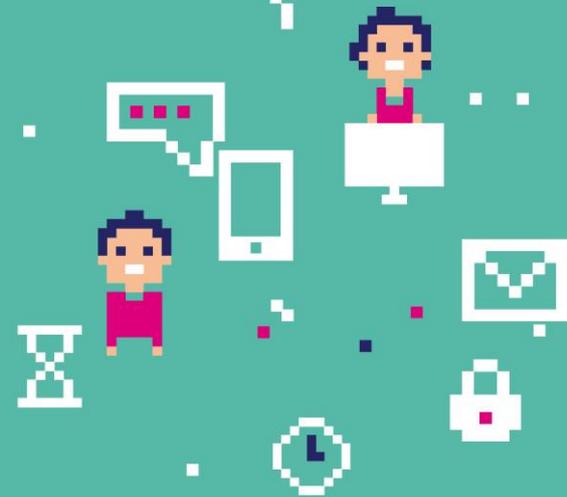


DU 13 AU 17 JUIN 2016

13<sup>e</sup>

Semaine  
pour la  
Qualité  
de Vie au  
Travail

MIEUX  
TRAVAILLER  
À L'ÈRE DU  
NUMÉRIQUE



## Entreprises et révolution numérique :

### limiter le surtravail et apprivoiser les nouveaux usages

**Avec internet et l'utilisation des outils mobiles, continuer à travailler en dehors du bureau est devenu monnaie courante. Si ces nouvelles technologies permettent aux salariés de gagner en flexibilité et en autonomie, elles peuvent engendrer des effets négatifs difficiles à maîtriser. Tout en offrant l'opportunité d'améliorer la qualité de vie des salariés, les nouveaux usages du numérique questionnent le cadre établi dans lequel s'exerce le travail ; une évolution que les entreprises ont parfois encore du mal à appréhender.**

Recevoir des emails 24h/24h ou des appels jusqu'à 21h sur son téléphone portable, adhérer à des réseaux sociaux partagés entre outils de travail et relations personnelles... Le développement du haut débit sur les téléphones mobiles, l'introduction des ordinateurs portables, des smartphones et des tablettes au sein du foyer ont permis aux salariés d'être plus souples dans leur organisation. De même, les entreprises commencent désormais à ouvrir leurs frontières matérielles, misant sur le travail collaboratif ou les plateformes de télétravail.

Cependant, le virage numérique au sein des entreprises porte encore des zones de flou quant à sa gestion et sa régulation. Ainsi, les préoccupations professionnelles et le travail à la maison vont venir affecter 26% des salariés dans leur vie privée, et jusqu'à 38% parmi les cadres\*. Culture de l'immédiateté et de l'urgence, renforcement du contrôle de l'activité, éclatement du lieu et du temps de travail ... Ce phénomène en vient parfois à générer des situations de surengagement, met en péril les relations de travail, et peut provoquer des conséquences dangereuses pour la santé (stress, risques psycho-sociaux, burn-out).

*\*Selon une étude 2014 menée par TNS Sofres pour le réseau Anact-Aract à l'occasion de la Semaine pour la qualité de vie au travail*

Encore mal identifiés, ces effets sont engendrés par la difficulté des entreprises à gérer les nouveaux usages du numérique et à proposer de ce fait un nouveau cadre de régulation de la relation de travail.

### **Comment les entreprises peuvent-elles limiter ces phénomènes et améliorer les conditions de travail tout en intégrant la culture du numérique en leur sein ?**

Du 13 au 17 juin 2016, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) organise la 13<sup>e</sup> Semaine pour la qualité de vie au travail, sur le thème « Mieux travailler à l'ère du numérique ». Une occasion de faire le point sur les risques et opportunités générés par la révolution numérique sur les conditions de travail, et les répercussions que celle-ci a également au niveau du management et des relations sociales dans l'entreprise.

Nous vous proposons d'approfondir cette question en vous mettant en relation avec des experts de l'Anact ou avec les entreprises partenaires de la Semaine pour la qualité de vie au travail qui expérimentent des initiatives dans ce domaine.



**#SQVT #numérique #santé #organisation #travail #entreprises**

#### **Contacts presse**

##### **Agence Géraldine Musnier**

Julie Briand - 04 78 91 19 75 – 06 60 94 05 49

[julie@agencegeraldinemusnier.com](mailto:julie@agencegeraldinemusnier.com)

Mathilde Virat – 04 78 91 06 07 – 06 59 76 82 43

[mathilde@agencegeraldinemusnier.com](mailto:mathilde@agencegeraldinemusnier.com)